

PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire d'INFRI 20 juin 2023 à 18:00 h.

Adresse du jour : Association St-Camille, route des Préalpes 18, 1752 Villars-sur-Glâne

La liste de présences est annexée au présent procès-verbal.

1. Accueil et informations de la présidente

La Présidente d'INFRI, Mme Ursula Schneider Schüttel, a dû s'excuser pour l'Assemblée Générale d'aujourd'hui en raison d'un problème familial. C'est donc la vice-présidente, Mme Caroline Dénervaud, qui préside l'Assemblée Générale.

Mme Dénervaud ouvre l'assemblée générale ordinaire et souhaite la bienvenue au conférencier du jour, M. Blaise RoCHAT, ainsi qu'à M. Stéphane Noël, chef de service du SESAM, Mme Pauline Mollard, adjointe du chef de service du SESAM, M. Joël Gapany, directeur de la HETS-FR, M. Stéphane Girod, directeur ARPIH, ainsi qu'à l'ensemble des participant·e·s. La Conseillère d'État, Directrice de la DFAC, Mme Sylvie Bonvin-Sansonens nous rejoindra plus tard.

Par ailleurs, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Mme Myriam Scherly-Cretton et M. Nicolas Cloux au sein du comité d'INFRI.

Le secrétaire général Olivier Spang est le secrétaire du jour. Avec Jacqueline Hayoz, ils fonctionnent en tant que scrutateurs. Sont présents les membres équivalant à 61 votes sur 79. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

La présidente remercie chaleureusement à St-Camille pour l'accueil ainsi que pour l'apéritif d'après-séance.

2. Procès-verbal de l'assemblée résiduelle du 28 juin 2022

Le procès-verbal de l'année 2022 n'amène pas de remarque.

→ Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec remerciements pour sa rédaction au secrétariat général.

3. Rapport annuel 2022

Le secrétaire général présente les éléments principaux de ce rapport et de l'année 2022. Plusieurs grands dossiers concernant les institutions ont émaillé l'année 2022 et se poursuivent en 2023 :

- Réflexions du comité sur les statuts et les nouveaux membres
- Négociations CCT
- Certification Palliative-handicap
- Collaboration avec le RFSM
- Archivage

- Cybersécurité

Les président·e·s des commissions ne présentent pas leur rapport cette année, leurs informations figurent dans le rapport annuel.

Le rapport annuel 2022 est mis au vote :

→ Le rapport annuel 2022 est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes et bilan 2022, rapport de l'organe de révision

Les cotisations des membres sont en augmentation de 2,8% par rapport à l'année précédente. Les charges salariales et sociales ont été plus élevées en raison de l'augmentation de 10% du secrétariat administratif. Par ailleurs, le loyer des locaux a doublé en conséquence du déménagement, passant à un total de CHF 15'000 par an. Le compte «Prestations aux institutions» s'élève à CHF 28'600 et comprend les coûts pour le Pôle confiance, infri'guide, Chaperon rouge, FR Addict, le contrat de Palliative-handicap et autre divers frais.

La provision de la caisse de pension d'un montant CHF 75'000 a été dissoute et une nouvelle provision « Prérétraite » de CHF 25'000 a été créée.

Le résultat de l'année se solde par un excédent de produits de CHF 59'381.

La commission des finances INFRI et le comité ont étudié les comptes et le bilan et en recommandent l'adoption à l'assemblée.

Lecture du rapport par l'organe de révision Multifiduciaire SA, M. David Fleury qui recommande l'approbation des comptes et mentionne que désormais le contrôle restreint sera appliqué.

→ Les comptes et le bilan 2022 sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2024

Le budget est sous contrôle et stable depuis plusieurs années. Il a de nouveau été légèrement adapté pour tenir compte de l'évolution des charges, et un léger excédent de charges de CHF 1'500 est prévu.

La commission des finances a étudié le budget et en recommande l'adoption à l'assemblée.

→ Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.

6. Élection statutaire pour la période 2023-2025

L'année 2023 est une année électorale, donc l'ensemble du comité doit être réélu. Les membres actuels acceptent toutes et tous de renouveler leur mandat et deux nouvelles personnes se proposent à une première élection : Myriam Scherly-Cretton du conseil de Fondation d'HorizonSud (en remplacement du regretté Bernard Bosson) et Nicolas Cloux (en tant que président de la commission addiction, en remplacement de Cédric Fazan).

1. Élection de la présidente

→ La Présidente, Mme Ursula Schneider Schüttel, est élue à l'unanimité par acclamation.

2. Élection des membres du comité INFRI

→ L'ensemble des membres du comité qui se représentent, ainsi que les nouveaux membres, sont élus à l'unanimité par acclamation.

→ Les président·e·s des commissions permanentes sont élus à l'unanimité par acclamation.

3. Organe de révision

La proposition est faite de réélire l'organe de révision Multifiduciaire Fribourg SA pour la sixième fois (selon les statuts, il s'agit de la dernière année de son mandat), ses services et conseils ayant été très appréciés.

→ La fiduciaire Multifiduciaire Fribourg SA est élue à l'unanimité.

7. Divers

7.a. Présentation « Les Concerts du Cœur Fribourgeois » par Mme Laure Perret, directrice artistique. Le flyer est annexé au présent procès-verbal.

7.b. Rapport de l'année 2022 de Claude Chassot. Ce rapport a été envoyé avec l'invitation.

8. Conférence sur les enjeux de l'Inclusion par M. Blaise Rochat

Les deux articles du magazine Santé mentale « Quand un soignant bascule dans la psychose » de janvier 2022 et « Psychose, estime de soi et rétablissement » de décembre 2022 sont joints au présent procès-verbal.

9. Intervention de l'invité Mme Sylvie Bonvin-Sanonens, Conseillère d'État, Directrice de la DFAC

Mme Bonvin-Sanonens fait état des sujets prioritaires qui animent actuellement le secteur de l'enseignement et en particulier de l'enseignement spécialisé :

- Développement de l'école inclusive et ses enjeux particuliers.
- Beaucoup de besoins de personnel enseignant supplémentaire, mais le marché est actuellement saturé.
- Ouverture du Centre d'Intervention Précoce Intensive (IPI) pour jeunes enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme dès septembre 2023 avec le Service éducatif itinérant sei-fribourg ; c'est un grand motif de satisfaction.
- Dossier scolaire numérique / Lehrplan 21.
- Il existe de nombreux problèmes concernant l'utilisation excessive des écrans par les plus petits enfants par rapport à leur développement. Cette tendance est source d'inquiétudes.

La vice-présidente remercie très sincèrement le comité, les président-e-s et les directrices et directeurs des institutions, ainsi que tous leurs collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement au service des personnes en situation de handicap ou en difficultés.

La vice-présidente remercie tout le monde d'être venu ce soir et clos l'assemblée générale.

Pour terminer, un moment d'échange entre les membres est agrémenté par un apéritif préparé par St-Camille.


Le secrétaire général
Olivier Spang


La Présidente
Ursula Schneider Schüttel